L'auto entrepreneuriat ubérisé : stade suprême du capitalisme !

[Article originel publié le 17 décembre 2020 par *La Croix*, dans l'espace Forum et Débats (avec amputation du 3e alinéa à compter de la fin de l'article)]

En 1834, Félicité de Lamennais, précurseur du catholicisme social, développa la parabole suivante dans un ouvrage qui eut grand succès, *Paroles d'un croyant*, chapitre VIII.
Jadis, un « homme méchant » que répugnait la malédiction divine de devoir gagner son pain à la sueur de son front, chargea de chaînes quelques-uns de ses frères. D'autres l'imitèrent et bientôt il n'y eut plus de frères mais des maîtres et des esclaves. Alors, ce « fut un jour de deuil sur toute la terre » écrit Lamennais.

La duperie du « *travailler plus pour gagner plus* »

Mais beaucoup plus tard, explique-t-il, un autre homme encore plus méchant trouva mieux pour s'enrichir sur le dos de son prochain. Nul besoin d'investir dans la capture d'un esclave. Il suffit d'accueillir habilement les travailleurs qui viennent librement à vous. Voyant que les hommes s'étaient partout multipliés, que leur multitude était innombrable et que cette multitude vivait de ce qu'elle recevait en échange de la location de sa capacité de travail, notre homme méchant encouragea quelques-uns de ces travailleurs à travailler plus pour gagner plus. D'autres employeurs l'imitèrent. Or, comme la demande en biens n'augmenta pas dans la même proportion que le volume de travail fourni, tous ces travailleurs furent pris dans un engrenage qui les conduisit à travailler de plus en plus pour finalement gagner moins. Et de conclure : « l'homme méchant qui avait menti à ses frères amassa plus de richesses que l'homme méchant qui les avait enchaînés ».

Par cette métaphore de « l'homme méchant », Lamennais entend décrire les mécanismes de l'exploitation esclavagiste, puis capitaliste.
De fait, dans les territoires faiblement peuplés où les communautés humaines disposaient d'une autonomie économique, l'avidité mercantile pour exploiter les ressources du sol et du sous-sol ne pouvait être satisfaite que par le recours au travail forcé. Mais dès l'instant que la population devenait plus importante et surtout, qu'une partie d'entre elle se trouvait dépossédée de moyens autonomes d'existence, il n'était plus nécessaire de recourir à la force. Cette population prolétarisée venait d'elle-même proposer la location de sa capacité de travail pour survivre. Ensuite, la libéralisation du marché du travail à la fin du XVIIIe siècle, avec la suppression des corporations qui avaient encadré pendant sept siècles les relations employeurs / employés, a accru la concurrence des travailleurs face aux employeurs. Les coalitions, c'est-à-dire ce qu'on appellera plus tard « syndicats » et « grèves », étaient interdites et durement réprimées car considérées comme des entraves à cette libre concurrence. C'est ainsi que durant la première moitié du XIXe siècle, la durée du travail s'est allongée –le fait est incontestable– tandis que les salaires globaux ont pour le moins stagné et probablement diminué. Les témoignages des contemporains sont nombreux sur ce point.

Une concurrence mortelle entre travailleurs

Aujourd'hui, Lamennais expliquerait qu'un nouvel homme méchant a trouvé encore mieux pour exploiter le travail d'autrui. Plus efficace que le salariat car celui-ci a pour inconvénient d'obliger l'employeur à surveiller l'assiduité du salarié au travail et surtout, car le droit social, édifié depuis pour protéger les salariés, a renchéri leur coût. Ce sont les plateformes numériques telles Uber ou Deliveroo. Celles-ci, pour satisfaire la demande des consommateurs en services, s'appliquent à mettre en concurrence de façon très efficace des autoentrepreneurs ; lesquels cherchent, par ce statut, à échapper au chômage de masse qui gangrène nos sociétés. Les témoignages convergent. Au départ, la rémunération de ces autoentrepreneurs était modeste mais satisfaisante vu leur situation d'origine. Puis ces plateformes ont activé leur mise en concurrence pour rentabiliser les investissements en baissant le prix de la course. Ces autoentrepreneurs ont alors cherché à faire davantage de courses pour maintenir leurs revenus. Résultat : désormais la plupart d'entre eux se plaint de travailler 60 à 70 heures par semaine pour gagner à peine le SMIC et ce, sans protection sociale. Qui dit mieux en matière d'efficience économique pour satisfaire le consommateur !

Beaucoup de secteurs dans les services pourraient être « ubérisés » pour peu que les pouvoirs publics l'encouragent et que les indemnités versées aux chômeurs deviennent restrictives afin de les pousser vers l'auto entreprenariat. Bien des artisans ou commerçants, qui pensent être à l'abri d'un tel processus en raison de leur compétence reconnue, pourraient déchanter. Ces plateformes sont redoutables par leur capacité à faire noter les prestataires par la clientèle. En réalité, ce qui freine actuellement cette ubérisation de l'économie, ce sont les menaces de requalification en contrat de travail salarié concernant les contrats passés par ces plateformes avec les autoentrepreneurs. Cependant, rien ne dit que les digues établies par le droit du travail ne cèderont pas un jour vu que l'économie dominante n'en valide pas vraiment la pertinence…

Des autoentrepreneurs ont créé des plateformes coopératives pour échapper à cette emprise. En réalité, celles-ci ne pourront éviter la concurrence des grandes plateformes pour satisfaire à bas prix la clientèle. Certains coursiers ou chauffeurs de VTC l'admettent : ils sont trop nombreux, travaillent trop et, in fine, se font une concurrence mortelle. Il y a une grande similitude entre le développement du salariat au début du XIXe siècle et celui de l'auto entreprenariat aujourd'hui (y compris entre les enfants de jadis contraints par leurs parents à travailler dès le plus jeune âge et les sans-papiers de 2020 sous-traitants abusés d'autoentrepreneurs ubérisés). Dans ces processus, la variable clé est la durée du travail. Précisément, le mouvement ouvrier et le syndicalisme salarié n'ont cessé depuis deux siècles de revendiquer une réduction de cette durée pour augmenter les salaires et éviter le chômage. La microéconomie, moyennant quelques corrections, permet de valider ces revendications paradoxales : « *travailler moins pour gagner plus* » et « *travailler moins pour travailler tous* ».

Aussi, tant qu'on croira que c'est en *travaillant plus pour le marché*, qu'on gagnera plus, qu'on aura plus de croissance, que le PIB augmentera (s'il en était ainsi, on le saurait depuis longtemps), le chômage de masse et les inégalités auront encore de beaux jours devant eux. Et avec, toutes les conséquences sociales et politiques qui en découlent. Le *trumpisme* a de l'avenir et pas seulement aux Etats-Unis !

Jean Vercherand, économiste et historien à l'INRAE, auteur de : *Le Marché du travail. L'esprit libéral et la revanche du politique* (Peter Lang, 2018).